

Echos de MONTENDRE

NOTRE COMMUNE À L'HEURE DE L'ÉPIDÉMIE DE COVID-19

LA RENTRÉE DES CLASSES

ÉCONOMIE : des commerces orientés

vers le bio et le durable





Mes chers concitoyens,

On entend beaucoup parler du monde d'après... Je ne sais pas si nous avons changé d'époque, mais il est certain que nous avons été obligés de revoir nos comportements, nos fonctionnements, dans tous les domaines, face à cette crise sanitaire sans pareille qui frappe le monde entier depuis plusieurs mois.

Le confinement a commencé aussitôt les élections municipales : nous avons déjà constitué une cellule de crise qui nous a permis d'être réactifs et de parer à toutes les urgences, tout en préservant au maximum la santé de nos agents. Un service public de base a pu être maintenu, tant pour la partie administrative que du côté de l'entretien et de la salubrité de la commune. De même pour l'aide aux plus fragiles (aide alimentaire, courses) en partenariat avec les associations locales, et l'accueil des enfants des personnels prioritaires avec une

poignée d'enseignants volontaires et notre personnel communal.

Je veux remercier tous les agents de la collectivité qui ont assuré cette continuité sans rechigner, avec volontarisme et un sens aigu du service public.

Vous pouvez être fiers d'eux.

Après le 12 mai, nous avons dû prendre des décisions difficiles : ne pas ouvrir le bassin ludique, annuler les festivités comme les marchés nocturnes ou les manifestations du 14 juillet, les festivals, etc.

Le retour à la normale n'est pas encore d'actualité et nous continuons à gérer la vie locale en mode Covid 19 avec deux objectifs pas toujours compatibles : le maintien ou le redémarrage des activités et la sécurité sanitaire du public. C'est parfois un vrai casse-tête !

Compte tenu de la situation en fin d'été, nous avons dû nous résoudre à annuler la foire du 11 novembre, pour la première fois dans l'histoire de cette foire séculaire, ainsi que toutes les sympathiques manifestations qui égaient traditionnellement la fin de l'année, comme le Noël pour tous.

Pour autant, nous n'en perdons pas de vue nos objectifs et les importants dossiers en cours : les travaux de la salle des fêtes avancent bien, le dossier gendarmerie n'a pas pris trop de retard et les différentes commissions sont au travail pour mener à bien toutes les opérations prévues sur ce mandat.

2020 restera sans doute dans les annales de triste mémoire à cause du Covid. Pour nous, elle sera aussi liée au souvenir de deux collaborateurs dévoués dont la fin prématurée nous a plongés dans une grande tristesse. Nous ne les oublions pas et leur rendons hommage dans ces pages.

Patrick GIRAUDEAU

Maire de MONTENDRE

LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

Suite aux scrutin du 15 mars et compte tenu de la période de confinement qui s'est ouverte juste après, le nouveau conseil municipal n'a été installé que le 26 mai. Dans cet intervalle, c'est l'ancienne équipe qui a assuré l'intérim.

Voici la composition du nouveau conseil municipal :

- **Maire** : Patrick Giraudeau
- **1ère adjointe** : Elisabeth Diez
- **2e adjoint** : Yves Poujade
- **3e adjointe** : Céline Briaud
- **4e adjoint** : Michel Lathière
- **5e adjointe** : Marie-Noëlle Tugas
- **6e adjoint** : Christophe Boule
- **Maire déléguée de Chardes** : Isabel Fabien-Bourdelaud
- **Maire délégué de Vallet** : Ludovic Poujade
- **Conseillers Municipaux délégués** : Stéphanie Maimbourg et Didier Piéfort
- **Conseillers municipaux** :
 - Jean-Pierre Bourdelaud
 - Hervé Clochard
 - Fanny Marquiseau
- Aurélien Morandière
- Emeric Moumni
- Sandra Nicolle
- Sandrine Plan
- Patricia Pinsuti
- Marie-Françoise Gruel
- Roseline Lathière-Joly
- Gilles Jolivet
- Frank Olivier

Vous êtes comme ça...

De nouveaux visages

À la police municipale

Émilie Rigal a rejoint Christophe Socquier au sein du service de la police municipale. Elle remplace Guy Rault qui a pris sa retraite en novembre après 39 ans de service. La jeune femme était auparavant surveillante en service pénitencier.

Pour les joindre : police.municipale@ville-montendre.fr ou 05 46 49 32 28



Christophe Socquier et Emilie Rigal entourent Guy Rault

Au secrétariat des communes associées

Céline Schmitt assure le secrétariat des mairies annexes depuis avril 2019. Elle est à Charde le mardi et le vendredi matin ; à Vallet le mercredi matin ainsi que le mercredi après-midi des semaines impaires et le samedi matin des semaines paires.

Les autres jours, elle complète l'équipe des services administratifs de la mairie de Montendre, tout particulièrement sur le dispositif de recueil des cartes d'identité et des passeports.



Céline Schmitt à l'accueil des mairies annexes

Masque obligatoire au marché

Depuis le 27 août, un arrêté du maire fait obligation à toute personne de plus de 11 ans de porter un masque de protection contre le coronavirus au marché du jeudi.

Cette obligation s'applique de 7h à 13h dans les rues et places suivantes : Rue de l'Hôtel de Ville (à partir de l'intersection avec la rue du Temple) ; place de l'Eglise ; Grand'Rue ; petite rue des Halles ; place des Halles ; rue du Marché ; place de la Paix ; petite rue des Halles.



Visite du préfet : le projet d'extension de la gendarmerie dévoilé

Le 3 juillet dernier, Nicolas Basselier, préfet de Charente-Maritime, accompagné du sous-préfet Jérôme Aymard, est venu à Montendre. Pour les accueillir, le maire Patrick Giraudeau était entouré du sénateur Bernard Lalande et des conseillers départementaux Bernard Seguin et Brigitte Rokvam.

Après une visite de l'entreprise GDP commentée par son PDG Fabrice Maimbourg, et un passage à Mysterra, ils se sont rendus à la gendarmerie où Patrick Giraudeau, Eric Hoarau, commandant de la compagnie de gendarmerie, et l'adjudant chef Ludovic Calvet ont présenté le projet d'extension en cours.

Ce projet comprend le réaménagement de la gendarmerie à proprement parler, afin d'améliorer les conditions

de travail des gendarmes (déplacement du hall d'entrée, restructuration des bureaux et des cellules, création d'un pôle judiciaire et de garages), ainsi que la construction de six logements supplémentaires avec jardin et parking pour accueillir les familles des gendarmes sur un terrain voisin dont la commune a fait l'acquisition.

Le dossier est bien avancé : une fois validé par les services de la direction générale de la gendarmerie nationale, les habituelles démarches pourront être engagées (dépôt du permis de construire, appels d'offres aux entreprises, etc.).

Le coût de ces travaux conduits par la ville de Montendre s'élève à 1700.000 euros (avec une participation de l'Etat de 300.000 euros, de la DETR et de la Transition écologique). Début des travaux en 2021



Fabrice Maimbourg présente son entreprise à Nicolas Basselier



Eric Hoarau et Patrick Giraudeau présentent le projet d'extension

Une nouvelle porte à l'église

La porte de l'église a été remplacée au printemps : c'est l'entreprise Charlassier de Pomiers-Moulons qui a réalisé cette nouvelle ouverture. Les deux battants ont été conçus avec de l'iroko, un bois exotique imputrescible, originaire du Cameroun, qui a une très forte densité. Les lames (verticales à l'extérieur et horizontales à l'intérieur), ont été assemblées avec une multitude de clous mariniers (clous anciens forgés et recourbés à l'intérieur). L'entreprise en a également conçu les ferrures.



Aménagements de sécurité rue de Saint Savin

Afin de réduire la vitesse des véhicules, notamment au carrefour de la rue de la Garenne et aux abords de l'école maternelle, des aménagements de sécurité ont été réalisés cet été. Il s'agit de deux îlots permettant de matérialiser le "tourne-à-gauche" vers la rue de la Garenne et obligeant les véhicules à réduire considérablement leur allure avant de tourner. Trois ralentisseurs ont aussi été implantés : au niveau de la place du Champ de Foire, après le carrefour de la rue de la Garenne et en approche de l'école maternelle. Souhaitons que ces aménagements de sécurité, réclamés par les riverains et les parents d'élèves dissuadent efficacement les conducteurs au pied trop lourd !



Une nouvelle clôture à l'école maternelle

Cent-soixante-six mètres linéaires de clôture rigide ont été posés par les services techniques municipaux pour remplacer l'ancienne clôture endommagée. Le reste de la clôture sera remplacé au fur et à



mesure dans les années qui viennent.

Réhabilitation des sanitaires à l'école élémentaire

Les sanitaires ont été complètement refaits à neuf. Il existait auparavant deux blocs sanitaires, situés de part et d'autre de la cantine, un pour les filles, un pour les garçons. Côté République il a été créé un sanitaire mixte avec WC et urinoirs, les lavabos étant sous le préau. Côté Garenne, des vestiaires pour le personnel ont été conçus, avec douche et WC, ainsi qu'un espace réserve qui donne directement à l'arrière de la cantine.

Coupe d'arbres dangereux

Plusieurs marronniers malades ont dû être abattus dans l'allée du château : ces très vieux arbres aux troncs creux devenaient dangereux pour les promeneurs. Plusieurs étaient déjà tombés lors d'épisodes venteux. A l'automne, ils seront remplacés par de jeunes plants de marronniers.



Un suivi des arbres des espaces publics est mené régulièrement.

Réfection de l'assainissement route de Blaye

Depuis fin août, ce secteur fait l'objet d'une réhabilitation complète (conduites et collecteurs) sous maîtrise d'ouvrage EAU 17 (syndicat des Eaux de la Charente-Maritime) ; les travaux ont été commandés par la commune dans le cadre de son programme de réhabilitation des réseaux d'assainissement.



C'était le dernier point noir du territoire communal où les riverains subissaient des nuisances, tout particulièrement lors de gros abats d'eau. Ces problèmes seront solutionnés à la fin des travaux prévus pour environ 5 mois.

Pour la sécurité des équipes intervenant sur le chantier, la circulation n'est pas autorisée (sauf riverains accédant à leur domicile). Merci de bien vouloir respecter cette interdiction.

Réhabilitation de la salle municipale : les travaux vont bon train et le nouveau bardage du bâtiment donne déjà une idée des transformations attendues... Fin du chantier attendue début 2021.



Un nouveau bardage



Le forage géothermique

Une nouvelle permanence à la mairie

François Hernandez, conciliateur de justice

François Hernandez accueille les particuliers chaque 2e mardi du mois de 14h à 17h à la mairie de Montendre.

Il reçoit uniquement **sur rendez-vous** (en mairie ou au 05 46 49 20 84).

Dans quels cas rencontrer le conciliateur de justice ?

Le conciliateur de justice a pour mission de permettre le règlement à l'amiable des différends qui lui sont soumis. Il est chargé d'instaurer un dialogue entre les parties pour qu'elles trouvent la meilleure solution à leur litige, qu'elles soient personnes physiques ou morales.

Il peut intervenir dans de nombreux domaines : problèmes de voisinage (bornage, droit de passage, mur mitoyen), différends entre propriétaires et locataires ou locataires entre eux, différends relatif à un contrat de travail, litiges de la consommation, impayés, malfaçons de travaux, etc.

En revanche, le conciliateur de justice n'intervient pas pour des litiges d'état civil (qui sont soumis à une rectification administrative ou judiciaire), de droit de la famille (pensions alimentaires, résidence des enfants, etc.), qui sont de la compétence du juge aux affaires familiales, de conflits avec l'administration (dans ce cas, il faut saisir le Défenseur des droits ou le tribunal administratif).



Ancien cadre de banque, François Hernandez a longtemps œuvré dans l'association UFC que choisir?

Le transport à la demande en Haute Saintonge

Vos déplacements de porte à porte

Le transport à la demande est un service public et collectif, ouvert à tous, proposé par la Région Nouvelle-Aquitaine. Un véhicule vient vous chercher à votre domicile et vous permet de rejoindre les services de proximité et les gares. Ce service, à un tarif modique, fonctionne aux jours et horaires indiqués ci-dessous (sauf jours fériés)

JE VAIS À...

→ **JONZAC**
Arrêts ou établissements de destination : Mairie • Hôpital • Gare • Champ de foire • Les Antilles de Jonzac • Centre de Loisirs • Résidence Philippe • Zone commerciale (av Mgr Chauvin) • Rue Paul Bert • Centre Commercial de la Source

MARDI		MERCREDI	
Arrivée à JONZAC	Départ de JONZAC	Arrivée à JONZAC	Départ de JONZAC
9h30	12h00	14h00	17h00

→ **MONTENDRE**
Arrêts ou établissements de destination : Mairie • Gare • Zone commerciale (bd de Saintonge) • Maison du canton • Maison de la Solidarité • Parc de Loisirs du lac Baron-Desqueyroux • Av de la République

MARDI		JEUDI	
Arrivée à MONTENDRE	Départ de MONTENDRE	Arrivée à MONTENDRE	Départ de MONTENDRE
14h30	16h00	9h30	12h00

→ **MONTGUYON**
Arrêts ou établissements de destination : Centre ville • Zone commerciale de Clairvest

LUNDI	
Arrivée à MONTGUYON	Départ de MONTGUYON
14h00	16h30



Permanence fiscale

Une permanence fiscale est organisée par les services des finances publique, chaque lundi matin de 9h à 12h, dans les locaux de l'espace France Service, à la Maison du canton, 11 avenue de la Gare.

Un agent des Finances publiques répondra ainsi aux questions des usagers relatives aux impôts (calcul, paiement, prélèvement à la source) et au paiement des produits locaux.



La Mission Locale a déménagé

Depuis le mois de juin, la permanence de la Mission Locale a quitté le bâtiment de la Maison du Canton pour venir s'installer à la mairie de Montendre, dans l'ancien local du visio-accueil.

Mériame Abdellaoui, conseillère, vous y accueille les mardi, jeudi et vendredi de 9h à 17h et le mercredi matin de 9h à 12h.

Pour prendre rendez-vous :

05 46 48 58 10 Ou meriame.abdellaoui.ml@haute-saintonge.org

Documents à fournir pour le premier rendez-vous : carte d'identité, attestation de sécurité sociale, CV, RIB.



Les permanences sont assurées par Mériame Abdellaoui

JE PAIE AUPRÈS DU CONDUCTEUR...

VOYAGE TOUT PUBLIC
2€ 1 voyage 3,60€ Aller/Retour

AVEC LA CARTE SOLIDAIRE*
0,40€ 1 voyage

ENFANT DE MOINS DE 4 ANS - Pour un adulte payant: **Gratuit**
ACCOMPAGNANT PERSONNE À MOBILITÉ RÉDUITE: **Gratuit**

* Pour le tarif solidaire, justifier d'une Carte Solidaire délivrée par la Région Nouvelle-Aquitaine. Pour en faire la demande, consulter le site: transports.nouvelle-aquitaine.fr

MA RÉSERVATION EST OBLIGATOIRE LA VEILLE DE MON DÉPLACEMENT, AU...

0 800 73 01 46 Service 6 jours gratuits

Départ toute l'année du lundi au samedi de 7h à 19h (hors jours fériés) et de nuit à septembre jusqu'à 20h, 7j/7.

Les horaires sont disponibles sur: transports.nouvelle-aquitaine.fr

Contact par mail as: td17@nouvelle-aquitaine.fr

Tarifs en vigueur au 1^{er} janvier 2020 sous réserve de modifications.

Le service ne fonctionne pas les jours fériés. Les horaires sont susceptibles d'être modifiés et ne constituent pas un engagement contractuel de la part de la Région Nouvelle-Aquitaine.

COMMENT FAIRE ?

- 1 J'appelle au **0 800 73 01 46** au plus tard la veille de mon déplacement avant 17h00. (Pour les déplacements du samedi et du lundi, je réserve le vendredi avant 17h00).
- 2 Je donne mon nom, mes coordonnées et indique ma destination.
- 3 L'opérateur m'indiquera l'heure prévisionnelle de ma prise en charge et me confirmera l'heure d'arrivée à destination. Je pense à réserver mon retour si besoin.
- 4 Je me tiens prêt devant mon domicile lorsque le véhicule se présente.

Je règle mon voyage auprès du conducteur.

Pour le retour, rdv sur le lien initial de dépôt à l'heure convenue.

Créat. ports III

ADMR : des voitures pour les salariées

Vingt deux salariées de l'ADMR sont dotées depuis juin de véhicules flambant neuf, aux couleurs de l'ADMR, soit près de la moitié d'entre elles (celles qui accomplissent au moins 120 heures par mois).

Elles sont quarante à intervenir quotidiennement dans les familles, auprès d'environ 200 personnes âgées ou malades, qui bénéficient de ces services à domicile si précieux.

En partenariat avec la direction

départementale, l'association que préside Liliane Feutrel, entourée de Cécilia Bellenguez et Annick Pouget a souhaité améliorer la qualité de travail de ses salariées avec un vrai coup de pouce sur la mobilité.

De nombreux élus de l'ancien canton étaient présents à cette remise des clés et ont pu constater la grande satisfaction avec laquelle ces dames repartaient travailler au volant de leurs jolis véhicules.

Ceux-ci avec une meilleure identification seront de nature à rassurer les personnes âgées ou isolées.



Le moment tant attendu de la remise des clés...

SECOURS CATHOLIQUE

Une boutique vêtements pour les petits budgets et les amateurs de vintage

Le secours catholique de Montendre est ouvert tous les mardis et vendredis de 14h à 17h à la Maison de la Solidarité, 5, rue de Tivoli à Montendre. Vous pouvez y déposer vos vêtements propres, en bon état, des petits meubles, de la vaisselle, du linge de maison ou du matériel de puériculture dont vous n'avez plus l'usage.

Mais vous pouvez aussi venir au secours catholique pour faire de bonnes affaires et vous vêtir à tout petits prix ! C'est une mode en plein boom... Les fripes et autres vêtements de seconde main ont un double avantage : ils permettent de renouveler sa garde-robe à moindre coût, mais aussi de lutter contre le gaspillage et la surconsommation.

N'hésitez pas à faire une petite visite au 5, rue de Tivoli : vous serez accueillis par des bénévoles disponibles et d'une extrême gentillesse.



Pour s'habiller à tout petits prix et de manière plus éthique : les vêtements d'occasion du secours catholique.

La Carapace ouverte

Le Groupe d'Entraide Mutuelle (GEM) est une association d'adultes fragilisés par leur santé. C'est surtout un moteur pour sortir de la solitude et rompre l'isolement.

Le GEM La Carapace Ouverte a vocation de devenir une association de pairs dont l'aventure collective est d'avancer ensemble durant l'année en cours. Chaque personne qui vient au GEM devient, si elle le souhaite, adhérente et porteuse du projet. Il est porté par le centre socio-culturel LA Maison Pop' de Montendre et il est financé par l'Agence Régionale de Santé. Il profite également du parrainage de l'association Unafam17.

Cette structure s'adresse prioritairement aux personnes en situation de fragilité psychique, de handicap, ou d'isolement et qui sont prêtes à participer à différentes activités de groupe, à lutter contre les situations

d'exclusions, à créer du lien social, à s'ouvrir sur l'extérieur, et à être acteur du fonctionnement du GEM.

Un lieu d'écoute et d'échange, le temps d'un café ou d'une journée entière en centre-ville de Montendre.

Les animateurs Laura et Thomas sont présents pour accueillir et accompagner les personnes dans l'organisation quotidienne du GEM.

Les personnes désireuses de participer au GEM peuvent prendre contact pour un rendez-vous, afin de se présenter et découvrir le



Thomas Pressac et Laura Robichon sont les animateurs du GEM de Montendre

fonctionnement, elles seront reçues par un des animateurs.

GEM La Carapace Ouverte
4 rue des Brouillauds à Montendre.
Tél : 05 46 49 44 27

gem.lacarapaceouverte@gmail.com
laura.robichon@lamaisonpop.com
ou thomas.pressac@lamaisonpop.com



Distribution de colis par la banque alimentaire



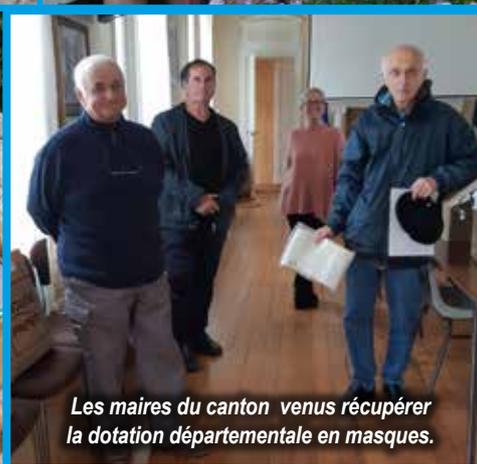
Des chocolats pour les personnels de l'ADMR



Désinfection des écoles



Deux masques par personne, distribués à domicile



Les maires du canton venus récupérer la dotation départementale en masques.



Merci aux bénévoles et élus qui se sont mobilisés

Covid, confinement, comment Montendre s'est organisée pour affronter la crise...

Continuité du service public communal

Dès le 17 mars, au lendemain du scrutin des municipales, Montendre, comme le reste de la France, est entrée dans une période complètement inédite, celle du confinement... La cellule de crise créée quelques jours plus tôt, a peu à peu mis en place l'organisation de ce confinement au sein de la collectivité, gérant en priorité les approvisionnements en équipements de sécurité, masques, gants, gel hydro alcoolique, pour ses agents mais aussi pour aider les services de santé et d'aide à domicile à s'équiper dans les premières semaines, lorsque les stocks étaient au plus bas.

Un service public de base a été maintenu avec une permanence des services techniques et une aux services administratifs, afin de conserver le lien avec la population, parer aux urgences et répondre aux nombreuses questions et interrogations qui n'ont pas manqué de se poser.

La cellule de crise a fonctionné tout le temps, se réunissant par vidéo conférence ou communiquant sur

des plateformes de messagerie instantanée pour plus de réactivité.

Une Plateforme Montendre solidarité «covid-19» a été mise en place afin de recenser les besoins des personnes âgées et / ou isolées, et pouvoir les aider pour les courses, la pharmacie, etc. La Mairie a mis également à disposition du public les fameuses attestations de sortie obligatoires à chaque déplacement

Dans les écoles, quelques enseignants, aidés d'agents communaux, accueillent les enfants des publics prioritaires (soignants, pompiers...).

Solidarité

Des élus, agents communaux ou bénévoles ont également distribué, en porte-à-porte, deux masques en tissu à chaque habitant : un masque fourni par le conseil départemental de la Charente-Maritime (opération "un masque pour tous") et un masque fourni par la mairie de Montendre.

Le mouvement associatif solidaire a continué à venir en aide aux personnes les plus défavorisées en adaptant son fonctionnement à la crise sanitaire : les restos du cœur

comme la banque alimentaire n'ont jamais cessé leur action.

Au moment du déconfinement, les protocoles ont été mis en place afin de permettre aux services de fonctionner le plus normalement possible, et aux écoles d'accueillir enfants et enseignants en toute sécurité : avant la réouverture, une désinfection complète des établissements a été effectuée.

Dans cette période compliquée et anxiogène, la solidarité a joué, les élus et agents communaux mais aussi de nombreux bénévoles se sont mobilisés... Sans oublier tous ceux qui par leur métier, ont continué à travailler pour assurer le ravitaillement de la population, dans les supermarchés, au service de ramassage des déchets, etc.

Des jolis gestes ont été très appréciés : Intermarché a ainsi fait don à la commune d'une grande quantité de surplus de chocolats de Pâques : ceux-ci ont été distribués aux associations, écoles, établissements publics, apportant du plaisir et de la gourmandise bienvenus en ces temps troublés.



8 Une rentrée dans les meilleures conditions possible malgré l'actualité sanitaire

Des travaux ont été réalisés ou achevés au cours de l'été dans les écoles

À l'école maternelle, outre les 160 mètres de clôture remplacée, des travaux préparatoires à l'installation des centrales de traitement d'air dans les classes ont été effectués. Ces travaux qui répondent à des obligations réglementaires, seront finalisés aux vacances d'automne.

Dans la cour, suite à l'expertise des 16 chênes, 3 ont dû être coupés car jugés dangereux et seront remplacés par des nouvelles plantations à

l'automne ; les autres ont été nettoyés et débarrassés de leurs branches mortes.

À l'école élémentaire, les sanitaires ont donc été complètement refaits à neuf ainsi qu'un local vestiaire pour le personnel.

Dans deux classes, les éclairages ont été renouvelés et changés par des Led.

Un protocole sanitaire maintenu mais allégé

Chaque jour, en plus du ménage, sols et surfaces contacts sont désinfectés selon le protocole ac-

tuel. En juin, il s'opérait jusqu'à 4 interventions de désinfection quotidiennes !

Les services de cantine se sont également adaptés au protocole sanitaire Covid-9.

Afin de respecter les distanciations physiques, deux services ont été organisés à l'école maternelle et 4 à l'école élémentaire, avec néanmoins le retour au fonctionnement self qui avait dû être abandonné au moment du déconfinement. Entre chaque service, les surfaces contacts sont désinfectées.

Accueil Péri-scolaire

L'accueil périscolaire est assuré par LA Maison Pop' dans le cadre d'une convention passée avec la commune de Montendre.

Les animateurs du centre social assurent ainsi la surveillance de la pause méridienne à l'école élémentaire et accueillent les enfants le matin avant la classe et le soir après la classe dans des locaux situés à l'intérieur de chaque école, maternelle et élémentaire.

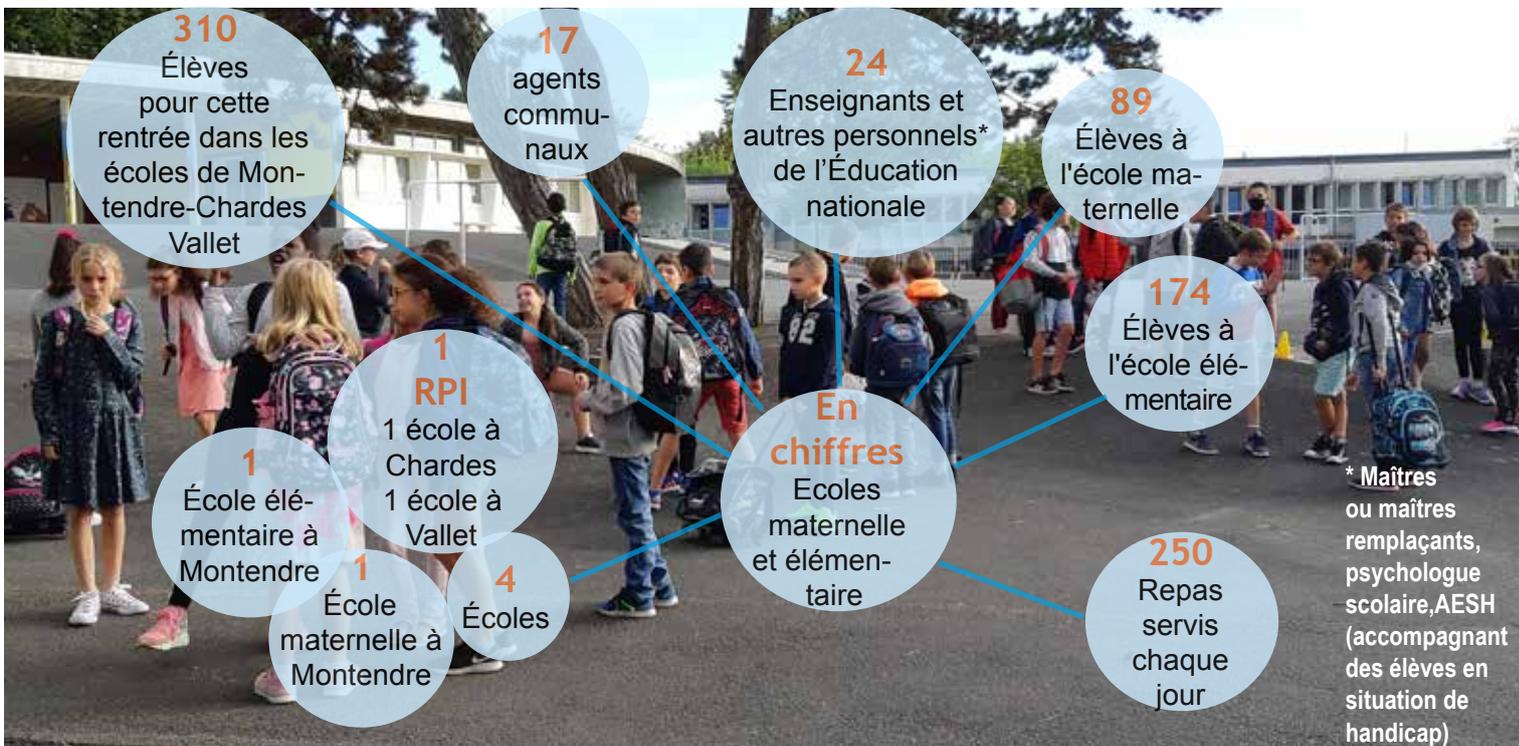
Dans le RPI, LA Maison Pop organise aussi l'accueil périscolaire avec le SIVOS, dans des locaux situés à Coux, ce sont les Coux-Kids.

C'est aussi le centre social qui assure l'activité entre de Loisirs est également ouvert tous les mercredis en période scolaire et pendant les vacances scolaires à l'exception des vacances de Noël.

Renseignements et inscriptions

LA Maison Pop'

05 46 70 43 67.



Christophe Boule, Adjoint aux affaires scolaires

Cette rentrée est tout à fait inédite.

Après deux mois de confinement, quelques semaines de retour à l'école dans des conditions très particulières et deux mois de vacances, chacun a repris le chemin de l'école, pour une année scolaire que l'on espère des plus « normales ».

Ces derniers mois, on a vu combien les enseignants avaient su s'adapter et proposer à nos enfants un enseignement de qualité tout d'abord à distance puis en présentiel dans des conditions perturbées par le respect des distanciations physiques et des gestes barrières. Les enfants ont aussi fait preuve d'une grande capacité à s'adapter, trop heureux de retourner en classe et de retrouver leurs camarades. Ils se souviendront sans doute longtemps de cette période si particulière !

La priorité absolue pour la collectivité, responsable des écoles du premier degré, a été de faire en sorte que la vie à l'école puisse continuer. Nous n'avons pu y arriver que grâce à un engagement total des agents communaux qui se sont mobilisés et continuent à le faire, malgré des contraintes horaires et des contraintes sanitaires fortes.

Nous sommes tous en attente d'un retour à la « normale », en particulier les parents, qui ont fait « l'école à la maison » pendant près de deux mois,

ce qui ne fut pas toujours chose aisée.

Une nouvelle année scolaire commence, mais nous devons demeurer prudents car le virus est toujours là.

Malgré tout, nous allons avancer, des projets plein la tête. Nous allons poursuivre le travail avec la commission composée des associations de parents d'élèves, des enseignants, de LA Maison Pop et d'élus, pour notamment peaufiner le projet d'aménagement de la cour d'école élémentaire qui devrait débuter en 2021.

Comme vous le lirez ci-contre, de nombreux travaux ont été réalisés sur nos deux établissements cet été à la faveur des vacances scolaires : l'école demeure notre priorité, elle est un sanctuaire que l'on doit protéger, un espace laïc et républicain où les enfants se construisent.

LES ASSOCIATIONS DE PARENTS D'ÉLÈVES

Une association de parents d'élèves a pour objet la défense des intérêts moraux et matériels communs aux parents d'élèves. Elles ont pour rôle d'informer les familles sur la vie de l'établissement. Elles peuvent organiser des réunions d'information et proposer certains services à l'attention des parents ou des élèves.

A Montendre, il existe deux associations de parents d'élèves :

- FCPE (Conseil des Parents d'élèves),

Président : Jean-Marc MEYER

06 33 43 62 55

jm.liberdesign@gmail.com

- SPS (sécurité et protection scolaire)

Président André VENIANT

07 66 50 43 47

sps.montendre@gmail.com



Cap légumes, des bons produits près de chez vous



Vente à la ferme : mercredi et vendredi de 17h à 20h et samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h. Horaires susceptibles d'évoluer selon la saison

Un projet original, à l'écoute de l'environnement

Favoriser les synergies avec la permaculture

Cap Légumes est installé sur un terrain qui s'étend sur Vallet et la commune voisine de Jussas. Jonathan Lequien cultive et vend ses légumes, produits sur place selon les techniques de la **permaculture**. Il s'agit d'une forme d'agriculture qui s'inspire de la nature pour développer des systèmes en synergie, basés sur la diversité des cultures, leur résilience et leur productivité naturelle.

Depuis janvier, Jonathan a travaillé d'arrache-pied, pour clôturer le terrain (la forêt voisine abrite chevreuils et sangliers...), le nettoyer, l'enrichir et créer dix jardins potagers : chaque année une rotation fera alterner les cultures sur chaque jardin, pour ne pas épuiser la terre.

Il utilise également la technique du paillage pour protéger ses légumes ou aromatiques de la chaleur et sème ce qu'on nomme des plantes "compagnes", soucis, capucines ou œillets d'Inde. Ces plantes (en plus d'agrémenter joliment les potagers) peuvent soit favoriser la croissance des plantes voisines, soit attirer les insectes, et donc, les éloigner d'autres cibles, ou encore tout simplement éloigner les nuisibles.

Depuis la mi-juin, il vend sa production : des légumes de saison qui n'ont reçu aucun traitement, aucun engrais, seulement l'apport des déchets de broyage ou du fumier de cheval. Très vite, le bouche-à-oreilles et les réseaux sociaux

ont attiré une clientèle avide de bons produits : radis, carottes, betteraves, courgettes, etc.

Un de ses amis qui développe une activité de production de reines a installé deux ruches sur le terrain : elles butinent les fleurs de châtaignier ou de tournesol voisines, et favoriseront en même temps la pollinisation des plantations... On est au cœur des principes de la permaculture : respect de l'environnement et interactions bénéfiques.

À l'automne, Jonathan va développer le deuxième volet de son projet : la culture en aquaponie.

Qu'est-ce que l'aquaponie ?

Le mot « aquaponie » est la contraction de « aquaculture » (élevage de poissons) et d'« hydroponie » (culture de végétaux hors sol). Il s'agit d'une symbiose entre végétaux, poissons et bactéries, tout un mini écosystème naturel recréé, où les déchets d'un élément deviennent la nourriture d'un autre élément dans le système. Nous reviendrons sur cette installation lorsqu'elle sera opérationnelle.

Jonathan va également planter une cinquantaine d'arbres fruitiers. Il installera des poules directement dans ce verger pour préserver ses arbres des insectes qui les attaquent. Autre avantage, les poules mangent les fruits trop mûrs, souvent habités de larves de nuisibles ou de maladies, évitant la propagation de ces fléaux au reste du verger.

Couleur Nature, le changement dans la continuité

Jessica Dulignée avait ouvert la boutique **Couleur Nature** il y a déjà 13 ans. Partie vivre d'autres aventures outre-mer, elle a cédé son affaire à Karine Germain.

La rouffignacaise était auparavant adjointe de direction à super U. Elle rêvait d'avoir son propre commerce, et tout particulièrement dans ce créneau du "consommer mieux", avec des produits bio, moins emballés, plus respectueux de l'environnement et de la santé.

Depuis le mois de juillet, les clés de la boutique en main, elle a réorganisé le magasin et développé l'offre de produits.

Parmi les nouveautés, elle commercialise des vins et spiritueux locaux (pineau, cognac), mais aussi du miel, de la farine et de la spiruline.

Du côté du vrac, qui permet de réduire les emballages, à côté de l'épicerie

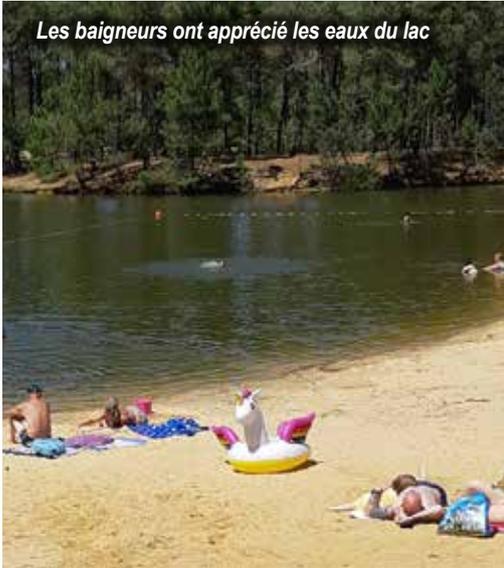
(céréales, féculents, fruits secs...), elle a développé un rayon droguerie vrac (lessive, produit vaisselle, etc.) Un étal de fruits et légumes propose également des productions bio dont quelques-unes locales. Au printemps prochain, arriveront les « fromages de Babeth », produits dans la chèvrerie de St Ciers du Taillon.

Vous y trouverez également des cosmétiques (les produits Léa Nature de Jonzac ainsi qu'une nouvelle ligne au lait d'ânesse produite à Dampierre-sur-Mer)... et toujours de nombreuses idées cadeaux: bijoux, eaux de toilette, parfums d'intérieur. Karine a ouvert une nouvelle gamme un rayon accessoires écologiques qui propose charlottes couvre-plats, gourdes, serviettes hygiéniques... pour aller plus loin vers le zéro déchet !



Couleur Nature est ouvert du mardi au samedi de 9h à 12h30 et de 14h30 à 18h30.
05 46 86 16 41
couleurnature17130@gmail.com

UN ÉTÉ 2020 EN DEMI-TEINTE



Les baigneurs ont apprécié les eaux du lac



L'activité paddle a eu du succès



City stade



Clients et commerçants masqués nombreux au marché du jeudi



Affluence à la brocante de Sulz



Une belle brocante au lac pour le 15 août



Au château, Eric Le Collen a fait voyager le public avec ses ballades et ses 6 guitares



Un concert flottant donné par le trio de la Compagnie le Piano du Lac, face à Mysterra.

C'est une saison estivale particulière qui s'est achevée...

La plupart des manifestations habituelles ont dû être annulées (free music, festival drôles de mômes, marchés nocturnes, etc.) et le bassin ludique n'a pas ouvert.

Malgré tout, on a pu profiter de quelques animations ponctuelles qui ont un peu égayé cette saison tristounette : les brocantes organisées en centre ville par le comité de jumelage et par la société de pêche au lac le 15 août ont attiré du monde, le public respectant les distances de sécurité et le port du masque. On a aussi pu apprécier des pauses musicales, l'une par un trio de musiciens sur l'eau devant Mysterra et l'autre par un guitariste et sa collection d'instruments au château.

Au lac, les baigneurs ont profité de la baignade surveillée et les plus sportifs se sont adonnés nombreux au paddle, grâce au partenariat avec le comité départemental de Voile 17 ou ont utilisé le city stade pour quelques matchs amicaux... Les touristes et locaux se sont également beaucoup amusés à trouver leur chemin sur le parcours d'orientation permanent implanté autour du lac.

Label OR pour l'École de Base-ball

Au printemps dernier, la CRJ et de la LNABSC ont décerné aux Drosers de Montendre-Donnezac cette distinction qui récompense l'organisation et l'investissement de tous les encadrants et bénévoles au service des jeunes.

De quoi donner du baume au cœur à tous ; dans une saison sportive qui ne ressemble à nulle autre pour cause de Covid, et alors que 2020 s'annonçait extrêmement prometteuse pour le club qui compte aujourd'hui environ 80 licenciés âgés de 6 à 20 ans.

Autre bonne nouvelle, la jeune Maëla Lagofun a été sélectionnée

pour intégrer le Pôle France Softball de Boulouris (Var) en septembre.... Souhaitons-lui un beau parcours, à l'image de Kimane Rogron, issue des Drosers, qui poursuit ses études dans une université américaine où elle commence à faire parler d'elle !

Des aménagements ont été réalisés cet été. Le grillage a été posé, les deux portails également... Le terrain a été travaillé : l'infield a été mis en



sable et les bénévoles sont venus arroser et stabiliser le terrain (le reste de la terre) mais aussi le débarrasser des pierres et cailloux.

COVID 19 règles à appliquer par les associations dans les locaux communaux

Depuis la mi-septembre, dans un contexte sanitaire compliqué, la mairie a tout mis en œuvre pour permettre aux activités associatives de reprendre sur le territoire communal, en toute sécurité.

De nombreuses adaptations ont été mises en place dans les pratiques et usages de chacun, et tout particulièrement au sein du mouvement associatif, usager des locaux municipaux mis à sa disposition.

Les associations sont tenues de mettre en application une charte sanitaire fournie par la

mairie, qui détaille les obligations et préconisations à respecter dans tous les locaux appartenant à la ville de Montendre (port du masque, respect de la distanciation physique, aération des locaux, lavage des mains, etc.).

Chaque association a dû également fournir son

protocole sanitaire, décrivant l'organisation des activités et l'adaptation des pratiques pour limiter le risque de contagion en contexte de covid 19. Un référent covid est désigné dans chaque association et doit s'assurer de l'application des mesures sanitaires par les adhérents et usagers de son association.



12

Par Monts et par Vaux : des randonnées pédestres pour tous

Dans un contexte particulier, l'association **Par Monts et par Vaux** reprend ses activités de **randonnées pédestres** pour le dernier trimestre 2020.

Il y a 4 niveaux de randonnées qui ont lieu deux fois par semaine jeudi et dimanche après midi souvent vers 14h30.

- une soutenue de 12/13 km à 5.5 à 6 km/h
- une normale de 10/11 km à 4 à 4.5 km/h
- Une rando douce de 7/8 km à 3.5 km/h

- Une rando santé ou bien-être de 5 km environ.

Des week-end et séjours, si les circonstances le permettent, sont aussi organisés au cours de l'année.

Site : <http://rando.pmpv.free.fr> - Courriel : rando.pmpv@free.fr

Contact : Tél 46 04 20 03 - 06 88 45 89 18 (président)

05 46 04 18 15 (secrétaire)



En bref... En bref...En bref...En bref...

Nouveaux présidents

Après des années de présidence de la société de chasse, M. Jean-Pierre Clémenceau a passé la main à Sébastien Bourdelaud qui est le nouveau président de l'ACCA de Montendre-Charde-Vallet.

Jacques Choime a repris la présidence du cercle de généalogie Sud Saintonge après le décès de Jean-Claude Arrivé.

Suite au décès de François-Xavier Caillet, le comité de jumelage de Sulz a élu son nouveau président, **Laurent Motard**.

Déménagements

Les bureaux de l'ADMR ont été transférés au **22 rue des Genêts** (anciens locaux de la Régie des Eaux) tandis que l'association Tremplin 17 a intégré l'ancienne Maison du Canton, **place de l'église**. Cet "échange" de locaux est effectif depuis septembre.

Commune associée de Chardes : du confinement à la rentrée des classes

A Chardes, comme dans les autres communes associées, la période du confinement n'a pas été synonyme d'arrêt des activités, bien au contraire.

Les élus ont assuré des livraisons de colis alimentaires et de masques de protection. Ils ont également appelé régulièrement les personnes seules ou âgées, pour maintenir le lien et veiller à ce qu'elles ne manquent de rien.

Des attestations imprimées étaient mises à disposition de la population à l'extérieur de la mairie pour les personnes ne disposant pas d'imprimante ou de smartphone.

Avec une belle générosité, une Chardaise, Chantal Gouraud, a mis au service de ses concitoyens ses talents de couturière en leur confectionnant gratuitement des masques. Pendant ce temps, les agents des services techniques assuraient leur service afin de maintenir l'entretien et la propreté de Chardes.

Il a ensuite fallu préparer le déconfinement et l'accueil des élèves

du RPI dans le respect des règles sanitaires, en collaboration avec les autres maires du SIVOS. Du mobilier complémentaire a été acheté pour faire face aux nouvelles obligations de distanciation.

Durant ce laps de temps, la municipalité et l'Amicale chardaise ont pris la décision d'annuler les festivités prévues cet été : marche gourmande, brocante, etc.

Les travaux d'entretien courant ont été réalisés : hydrocurage des traversées de route, aménagement des cache-containers chemin de la Morelle et route de chez Mallet, pose d'un salon en palettes au square, peinture des parkings de l'école...

Sont prévus prochainement l'aménagement d'un passage protégé sur la départementale pour sécuriser les départs de randonnées face à la mairie, et l'aménagement du bas-côté pour les marcheurs.

Le projet de réfection du parking du cimetière (30 places dont une pour personnes handicapées) est en

attente des décisions de subventions. 23 élèves (Grande section de maternelle et CP) ont fait leur rentrée avec une nouvelle enseignante, Rachele Hayot.

Un agent a été recruté en contrat de 7h aux services techniques avec l'aide de la communauté des Communes.

Le service de la cantine est toujours assuré par Alexandra Babin tandis que Christelle Reynaud (agent SIVOS) est chargée de la surveillance du bus, du ménage de la cantine de Vallet et de la surveillance de la sieste ; elle intervient aussi en soutien dans la classe à Chardes.



Un joli salon en palettes au square

13

Commune associée de Vallet : une très belle édition des journées du patrimoine

Cette année, les organisateurs ont dû se résoudre à concentrer les animations sur une seule journée afin de s'organiser et respecter les recommandations sanitaires.

Au cours de cette belle journée, qui met en valeur le patrimoine local et le village de Vallet, arts et musiques se sont mêlés en liberté autour de la jolie église Saint Babylas

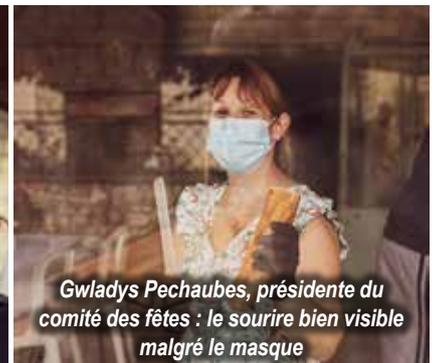
grâce à la participation de nombreux artistes locaux et celle, très active du comité des fêtes. Le public ne s'y est pas trompé qui est venu nombreux profiter de ces moments de partage (dans le respect des règles sanitaires) et de culture... Un événement qui fait du bien après des mois de confinement et un été marqué par l'annulation de tant de manifestations !



Des œuvres qui soulignent la beauté de la crypte



Des artistes complices



Gwladys Pechaubes, présidente du comité des fêtes : le sourire bien visible malgré le masque



Des concerts toute la journée : ici, Jam acoustique



Les artistes devant leur œuvre commune

David Doussin

Aux manettes de la restauration collective et des fêtes et cérémonies communales pendant 10 ans, David Doussin nous a quittés le 30 décembre dernier.

Professionnel exemplaire, disponible et souriant, David Doussin était depuis 2008 le cuisiner de la commune et assurait quotidiennement la confection de plus de 300 repas. Son décès prématuré et brutal a laissé ses collègues et les élus dans une grande peine. Au-delà de ses qualités professionnelles indéniables, David était unanimement apprécié pour ses grandes qualités humaines, sa gentillesse, son sens de l'écoute et du dialogue. Il a accompagné les grandes mutations de la restauration collective ces dix dernières années et représentait un personnage clé au sein de l'école... Les enfants aussi ont eu beaucoup de chagrin. David laisse un vide immense mais restera longtemps dans nos mémoires. Qu'il repose en paix.

Nour Eddine Chaoui

Nordine Chaoui travaillait depuis près de 20 ans au sein des services communaux, un temps sur le site du château qu'il affectionnait tout particulièrement puis au bassin ludique pendant la saison estivale.

Féru d'histoire locale et passionné par les recherches autour du château, Nour-eddine s'intéressait également à la protection de l'environnement et avait été le président fondateur de l'association PIE Vert, œuvrant à sensibiliser la population et surtout les enfants à aimer et protéger notre belle nature.

Il nous a quittés au printemps dernier, en plein confinement, la crise sanitaire empêchant ses amis et collègues de lui rendre un dernier hommage. Une cérémonie à sa mémoire sera donc organisée prochainement.

François-Xavier Caillet

François-Xavier Caillet siégeait au conseil municipal depuis 2014. Il avait été réélu lors du dernier renouvellement du 15 mars 2020 mais n'a pu siéger pour cause de Covid. Il est décédé le 11 juin dernier. C'est Monsieur Frank Olivier qui l'a remplacé au sein du conseil municipal.

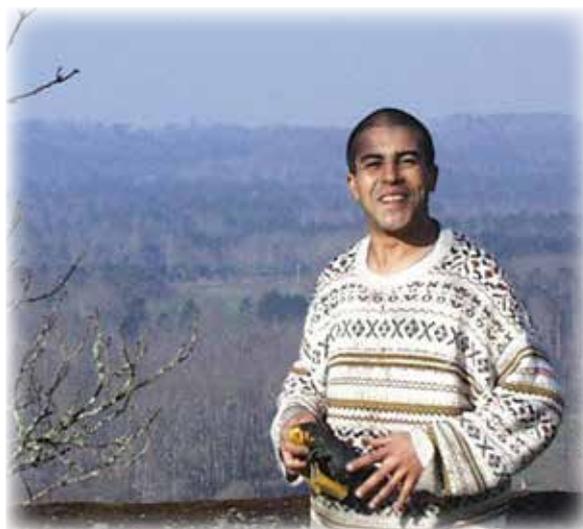
François-Xavier Caillet était le propriétaire des Chambres d'Hôtes du Jardin, il était aussi président du comité de jumelage avec Sulz-am-Neckar depuis 2019.

Jean-Claude Arrivé

Le dynamique président du Cercle généalogique nous a quittés au printemps dernier, alors que le cercle généalogique était contraint d'annuler les festivités prévues pour son 30e anniversaire pour cause de confinement.

Féru d'histoire locale, Jean-Claude Arrivé était président de l'association de généalogie depuis 2007. Il aimait à partager ses recherches historiques, dans la revue du cercle ou lors de conférences aux universités d'été à Jonzac où il était conseiller municipal délégué à la culture et au patrimoine.

Curieux et plein d'enthousiasme, il était très actif : forums, congrès, sorties, relations avec les archives départementales ou les autres cercles, il débordait d'énergie ! Il poursuivait également ses propres recherches personnelles et la galerie de ses ancêtres était bien fournie et ses "cousins" nombreux. C'est **M. Jacques Choime** qui reprend le flambeau derrière lui, bien déterminé à poursuivre l'œuvre de son ami





Solidarités Jeunesses au secours du patrimoine local

Pendant trois semaines, une équipe de volontaires de l'association Solidarités Jeunesses a travaillé à la rénovation de la toiture du lavoir : les tuiles ont été retirées et la charpente a été reprise. Chaque pièce de bois défectueuse a été changée. Les services techniques communaux ont achevé l'opération par la pose de tuiles neuves : les anciennes étaient en trop mauvais état pour être conservées.

Profanation de l'église Saint Pierre de Montendre : consternation et condamnation

Dans la nuit du 10 au 11 août 2020, l'Église Saint Pierre de Montendre a fait l'objet d'une effraction et de dégradations : le Christ en croix a été détruit, des objets liturgiques volés.

Dans un communiqué de presse, la Commune de Montendre a fait part de son indignation face à ces actes de vandalisme gratuits qui dénotent à

la fois une absence totale de respect à l'égard des croyances d'autrui et la bêtise de leurs auteurs.

La Commune et ses habitants, fidèles aux principes de liberté, d'égalité et de fraternité, ont souhaité ainsi dénoncer cette manifestation d'intolérance, ces marques d'incivilité qui se répètent trop souvent et ont apporté

tout leur soutien à la Communauté catholique de la paroisse.

Elle se tiendra toujours aux côtés de celles et ceux qui sont pourchassés en raison de leur appartenance à une religion ou pour leurs idées.

Une enquête a été diligentée par la gendarmerie.



La médiathèque vous accueille de nouveau

Après la fermeture pendant le confinement puis une réouverture en mode "drive", la médiathèque a rouvert ses portes au public, dans le respect des gestes barrière : port du masque, respect des distances et désinfection des mains.

L'espace bibliothèque (05 46 49 33 34) est ouvert :

- Mardi et mercredi : de 9h30 à 12h et de 14h30 à 17h30
- Jeudi, vendredi et samedi : de 9h30 à 12h.

L'espace informatique (05 46 04 27 18) est ouvert :

- Du mardi au samedi de 15h à 18h.



Annulation de la Foire 11 novembre

Notre traditionnelle foire du 11 novembre attire chaque année entre 35 000 et 40 000 personnes. Elle est classée parmi les grands rassemblements pour lesquels l'élaboration d'un dossier de sécurité et son dépôt en préfecture sont obligatoires.

Cette année, les rassemblements de plus de 5 000 personnes n'étant pas autorisés, il n'était donc pas envisageable de maintenir cette manifestation. La

municipalité a donc dû se résoudre à prendre une décision exceptionnelle, en annulant purement et simplement ce rendez-vous annuel typiquement montendrais.

La priorité est aujourd'hui de préserver la santé des personnes et de ne pas favoriser l'extension de l'épidémie, malgré la tristesse de voir tant d'événements ainsi rayés de l'agenda !

Ma Maison A'Venir

Des idées pour bien vieillir chez Moi !

Vendredi 16 octobre 2020,
place de la Paix à Montendre
de 10h à 13h et de 14h à 17h

L'équipe de prévention santé de ReSanté-Vous fera étape à Montendre, pour échanger et accompagner le public à penser l'évolution des logements pour les prochaines années.

Ils vous feront visiter l'appartement témoin « Ma Maison A'Venir ».

C'est une maison reconstituée de 25 m² dans laquelle sont présentées les principales pièces d'un logement (entrée, cuisine, salon, salle d'eau et chambre). Vous pourrez y découvrir des «trucs et astuces» pour la vie de tous

vosre disposition

Emmanuel, le chargé de prévention, a sélectionné plus de 70 équipements, parfois insolites, parfois high-tech, disposés çà et là en fonction des différentes pièces de la maison. .

L'ergothérapeute, professionnel de santé, pourra quant à lui échanger avec vous sur votre situation personnelle ou vos projets. Il vous conseillera de manière individuelle.

Cette animation gratuite s'adresse à tous, particulier, aidant proche ou professionnel.



les jours et essayer des petits objets pratiques tels qu'un ouvre-bocal électronique, un téléphone et une tablette adaptés ou encore un enfile-bas et un rehausseur de prises. Cette animation gratuite vous est proposée par votre commune.

Un ergothérapeute et un chargé de prévention à

Si vous ne pouvez pas être présent, et avez des questions sur l'aménagement de votre logement, vous pouvez toujours contacter ReSanté-Vous au 05 49 52 24 17.

Retrouvez toutes les dates mais aussi des photos et vidéos de Ma Maison A'Venir sur : www.mamaisonavenir.fr.



Dimanche 18 octobre

Rendez-vous base nautique (lac Baron-Desqueyroux)

A10h **échauffement musical** puis départ libre.

Deux marches au choix :

- 5 km (accessible poussettes)
- ou 10 km.

Possibilité de faire **un don par chèque** à la Fondation Bergonié

Achat t-shirts ou petits sacs.

Rens. mairie de Montendre 05 46 49 20 84

SNCF - importants travaux de modernisation sur la ligne Saintes / Saint-Mariens

Les travaux ont commencé le 2 septembre et se prolongeront jusqu'à la fin du mois de novembre. Ils se déroulent sur la ligne 15 afin de renouveler les voies et créer des fossés pour reconstituer le réseau hydraulique et améliorer le réseau d'eaux pluviales.

La SNCF change, sur 5,5 km le ballast, les traverses et rails, sur 2,3 km les rails, sur 12,7 km le ballast et sur 3,3 km les plates-formes qui doivent être rénovées. Il est donc nécessaire d'arrêter toute circulation des trains. L'objectif est de pérenniser un bon état des voies et de supprimer les limitations de vitesse causées par les voies usées. Les travaux sont financés par la SNCF, l'Etat, la région et le Département pour une enveloppe globale de 29,94 millions d'euros. Pendant la durée de ces travaux, un service de cars a été mis en place pour remplacer les trains.

Repas du CCAS reporté

La situation sanitaire a conduit la municipalité à reporter le traditionnel repas des aînés organisé chaque année le deuxième dimanche de janvier pour les personnes de plus de 65 ans.

En ce début d'automne, les incertitudes sont en effet encore grandes quant à l'évolution de la pandémie et ne permettent pas de se projeter dans les mois à venir.

Le repas 2021 est donc reporté, exceptionnellement, à une date ultérieure que nous ne manquerons pas de vous communiquer.